



Declaration sur l honneur...

Par **vincent**, le **31/01/2012** à **10:04**

Bonjour,

Suite à des maltraitance sur ma fille de 10ans, effectuées par sa maman et son compagnon. Je tiens à signaler que les maltraitances sont d ordre psychologiques, grandes fatiguabilité, maux de ventre, échec et fléchissement scolaire, trouble du comportement, manque de soins, et carence éducative.

Je m efforce de rassembler des déclarations sur l honneur de personnes ayant vu, ou entendu des faits pouvant aider ma fille. Personne ne veut se "mouiller".

Puis je moi même faire une déclaration sur l honneur, ou mon amie.

J ai par le biais de mon avocat j ai déposé un référé au jaf, pour venir en aide à ma fille. Ma fille est elle en age de décider par courrier au jaf ou par audition devouloir vivre avec son papa.

merci